



# RÉOUVERTURE DES ECOLES

Déconfinement COVID-19  
Fonctionnement des établissements  
scolaires à compter du 18 mai 2020



## INFORMATIONS MAIRIE SUR PLUSIEURS POINTS EN LIEN AVEC LA REOUVERTURE DES ECOLES



- Afin de pouvoir assurer une reprise d'activité dans le respect des textes réglementaires édictés par le ministère de l'éducation nationale (circulaire du 4 mai 2020 + protocole sanitaire) et permettre un accueil sécurisé des enfants au sein des établissements scolaires, **la date de réouverture de l'ensemble des écoles municipales et de l'accueil périscolaire est repoussée au lundi 18 mai 2020.**



- Les garderies périscolaires ne seront pas ouvertes le matin. Elles fonctionneront uniquement, sur les jours d'ouverture des écoles et dans la limite des capacités d'accueil fixées par les directives nationales, pour la garderie du soir, à partir de la fin des cours et jusqu'à 17h30.

- Les accueils de loisirs Toboggan et Trampoline resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.



- Les transports scolaires ne seront pas assurés jusqu'à nouvel ordre. Un point sera fait fin mai pour voir si une reprise de ce service est possible.



- Les restaurants scolaires fonctionneront en leurs lieux habituels mais les repas, pour des raisons de sécurité sanitaire, seront servis à l'assiette et plusieurs services seront organisés sur le temps de midi afin de respecter les mesures de distanciation physique.

## **Cadre commun de fonctionnement pour la réouverture des écoles de la commune de Champniers**

- **Accès séparé et si possible par l'extérieur des locaux, avec mise en place d'un sas dédié pour chaque classe** sauf pour:
  - les classes de CP de Puy de Nelle (accès par le hall d'entrée principale)
  - la classe de CE1/CE2 de l'école primaire de Viville (accès par un portillon extérieur puis par le hall d'entrée de l'école)
  - la classe de PS/MS/GS de l'école maternelle de Viville (accès par le hall d'entrée principale)
  - les 2 classes de l'école de La Chignolle (accès par la porte d'entrée de l'école)
- **Enlèvement du mobilier (tables et chaises) non nécessaire à l'accueil des élèves dans chaque classe** (au maximum 15 chaises et privilégier les tables individuelles).
- **Pour le lavage des mains, installation dans chaque salle de classe (à partir du primaire) d'un distributeur de gel hydroalcoolique pour la désinfection des mains des enfants à leur arrivée le matin** – sauf pour l'école primaire de Viville où chaque salle de classe est dotée d'un point d'eau/savon/serviettes papier à proximité immédiate.
- **Pour les écoles maternelles**, pas de matérialisation au sol de sens de circulation ou de mesures de distanciation physique (les enfants sont toujours encadrés) mais **neutralisation du matériel pédagogique ou ludique à vocation partagée** (mise en place de bâches) + **neutralisation des espaces de jeux extérieurs**.
- **Affectation, si possible, des blocs sanitaires par espaces géographiques** afin de gérer au mieux les flux d'élèves et en limitant le nombre de personnes présentes dans les sanitaires.
- **Enlèvement des portes non utiles au bon fonctionnement** (pour éviter la désinfection des points de contact) et **mise en place de blocs-portes pour les autres portes des bâtiments** (afin de les laisser ouvertes autant que possible).
- **Mise en place d'une signalétique spécifique pour guider les parents au niveau de chaque école** + **signalétique de rappel des mesures de protection sanitaire et de distanciation physique**.
- **Les repas seront assurés dans les cantines de chaque école mais sous format « service à table »**

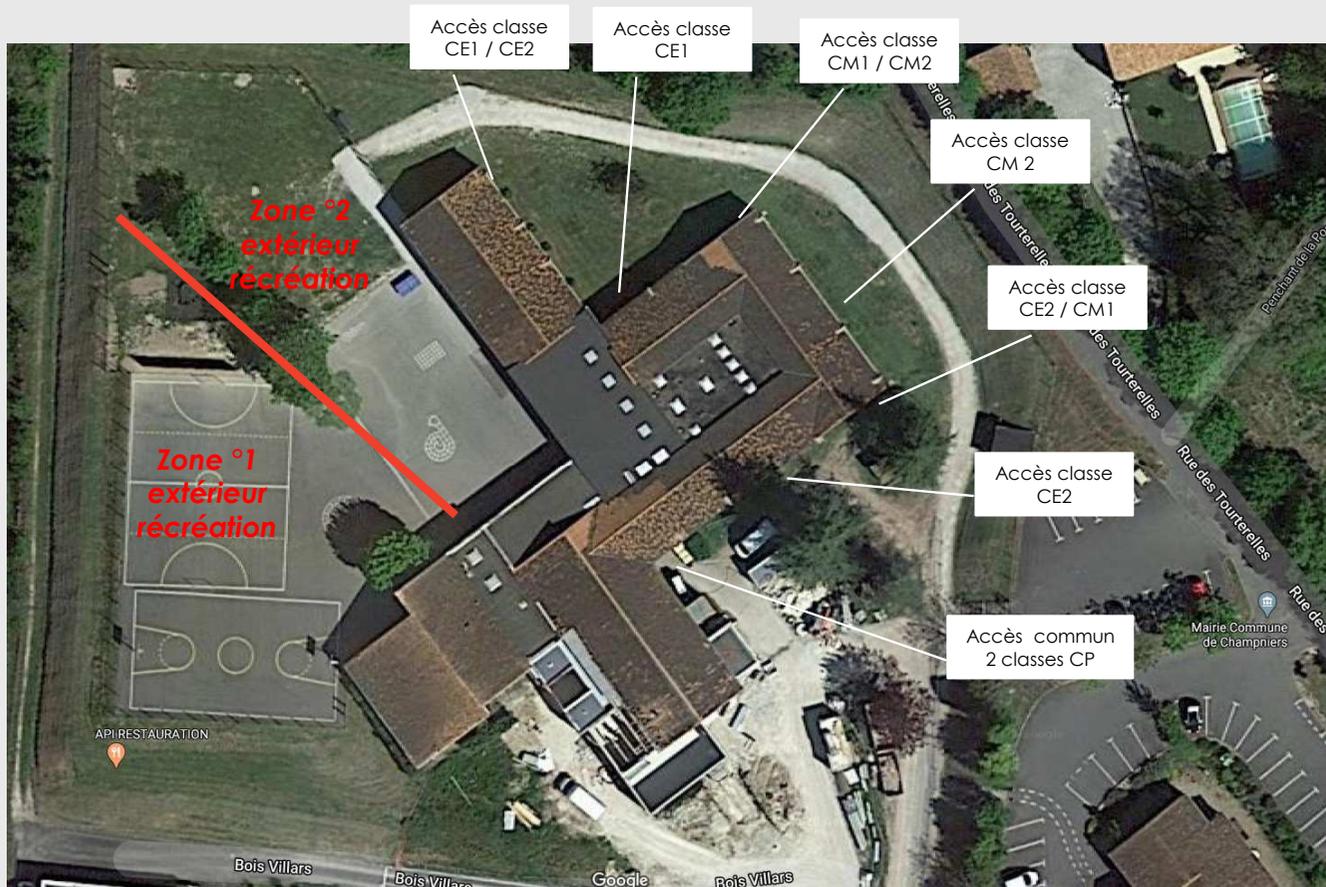


## Fonctionnement de l'école primaire de Puy-de-Nelle

*à compter du 18 mai 2020*



## Ecole élémentaire de Puy de Nelle – Accès salles de classe



Portail en accès libre et commun pour les enfants et parents des élèves de primaire et de maternelle + affichage des consignes sanitaires et des plans d'accès aux classes .

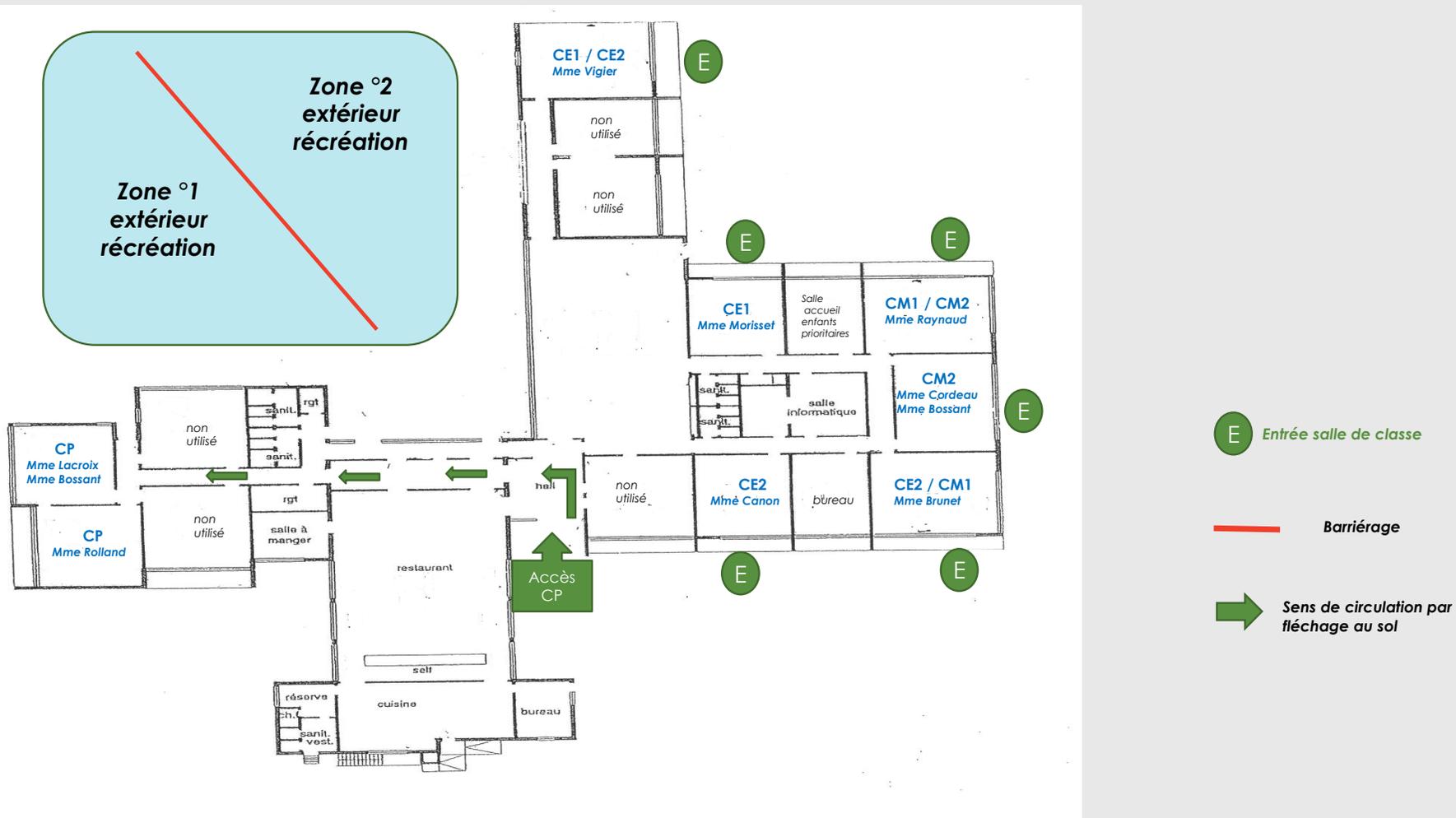


**Les parents seront invités à pénétrer à l'intérieur de l'école et à accompagner leurs enfants jusqu'aux accès spécifiques dédiés à chaque classe, soit côté maternelle, soit côté primaire.**

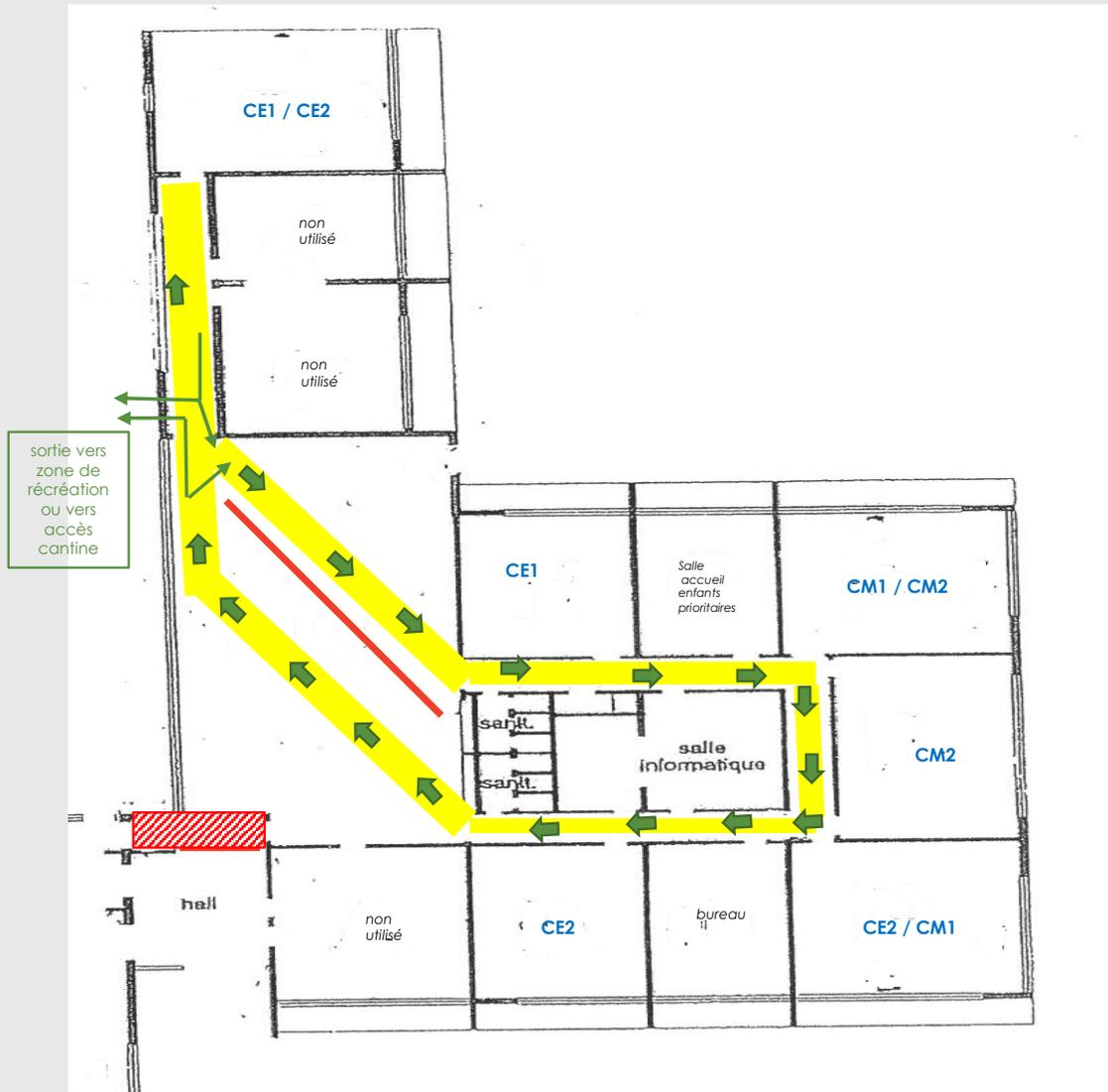
## Ecole élémentaire de Puy de Nelle – exemple sas d'entrée de classe par l'extérieur



## Ecole élémentaire de Puy de Nelle – Vue en plan des bâtiments

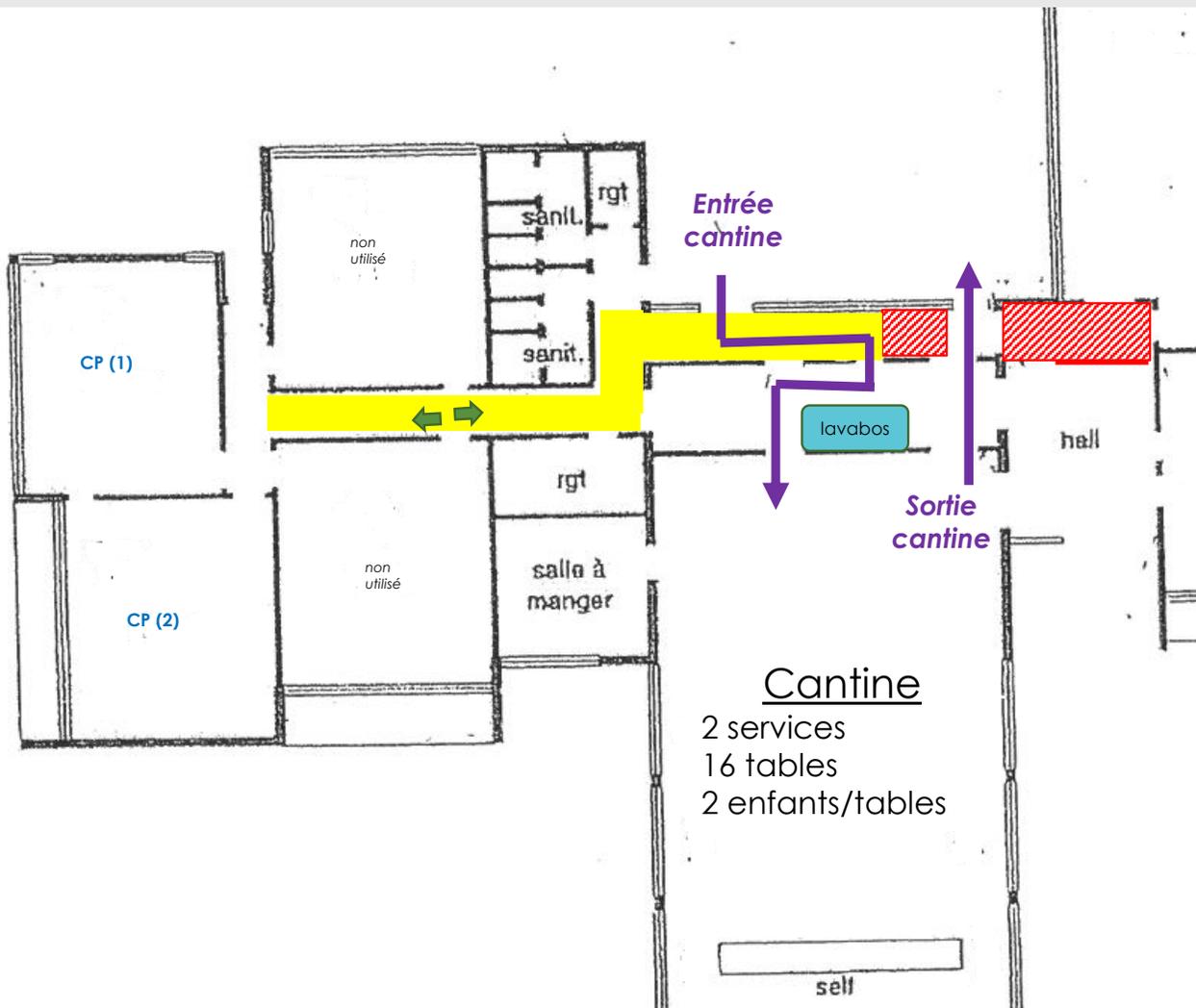


## Ecole élémentaire de Puy de Nelle - Circulation intérieure (1) -



-  Zone neutralisée
-  Barriérage
-  Zone de marquage au sol de la distanciation physique (repère visuel tous les mètres)
-  Sens de circulation par fléchage au sol

**Ecole élémentaire  
de Puy de Nelle  
- Circulation intérieure (2)-**



-  Gestion des flux cantine
-  Zone neutralisée
-  Barrière
-  Zone de marquage au sol de la distanciation physique (repère visuel tous les mètres)
-  Sens de circulation par fléchage au sol